

Le quorum ayant été atteint, la séance a débuté à 19h



Bibliothèque - Renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental

La convention actuelle relative au portail commun de ressources numériques au sein du réseau des bibliothèques du département d'Indre-et-Loire datant de 2021 arrivant à échéance, le Conseil Départemental a proposé de la renouveler.

La participation des communes de moins de 1000 habitants gérant une bibliothèque est gratuite.

La convention est signée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction deux fois. Sa durée maximale sera de 3 ans.

Après délibération, les élu.es acceptent à l'unanimité le renouvellement de cette convention.

SIEIL - Modification des statuts

Le Comité Syndical du SIEIL s'est réuni les 11 juin et 8 octobre derniers et a voté les modifications des statuts du SIEIL s'agissant des demandes d'adhésion des CC du Castelrenaudais et de Loches Sud Touraine, adhésions qui ont été acceptées.

En vertu des articles L.5211-18 et suivants du CGCT, les autres membres adhérents, dont la commune de Lémeré fait partie, se doivent de délibérer sur ces nouvelles adhésions.

Après délibération, les élu.es acceptent à l'unanimité l'adhésion de ces deux collectivités et la modification des statuts du SIEIL

Demande de subvention APE Les Branchés – Collège André Duchesne – Ile Bouchard

Une demande de subvention pour participer aux projets éducatifs du collège André Duchesne de l'Ile Bouchard est parvenue en mairie. Le montant sollicité s'élève à 5 € par élève. 4 enfants de Lémeré y sont scolarisés, ce qui monte la subvention à 20 €.

Après délibération, les élu.es acceptent à l'unanimité d'accorder une subvention de 20 € à l'APE « Les Branchés ».

Suppression d'une place de stationnement dans le bourg

Lors de récentes obsèques, toutes les places de stationnement du bourg étant occupées, l'une d'elles, particulièrement, au croisement de la RD 516 et de la RD 114, coté mairie, a occasionné une gêne au niveau de la circulation. Cette même gêne survient essentiellement lorsqu'un véhicule stationne sur cette place précisément et que des bus, camions ou gros engins agricoles tentent de tourner sur la droite.

Après délibération, les élu.es acceptent à l'unanimité de supprimer une place de stationnement dans le bourg.

L'arrêté du Maire suivra et sera affiché (visible sur le site internet et sur le tableau d'affichage dans le bourg).



Un nouvel espace Accueil/Secrétariat en 2025

Depuis 2002, la Mairie de Lémeré dispose d'une rampe d'accès PMR menant à la salle de réunions/cérémonies. L'accueil principal se fait essentiellement dans les locaux du secrétariat qui lui, n'est pas accessible à ce public, ce qui entraîne une différenciation de traitement des usagers, cette salle n'étant pas équipée administrativement (bureau, dossiers, ordinateur, ...) et nécessitant, à chaque visite PMR, une réorganisation des moyens matériels pour répondre à la sollicitation exprimée par les usagers.

Ceci entraîne des allers et retours entre la salle et le secrétariat, induisant à chaque fois un temps d'attente pour l'utilisateur, lui laissant un sentiment de frustration. Ces navettes nécessitent également un passage systématique dans le bureau du Maire, ce qui est relativement gênant.

A cette fin, une réflexion a été engagée par Mme le Maire pour résoudre ces problèmes et offrir à tous les usagers un traitement égalitaire. Dans cette hypothèse, elle a fait appel à une architecte de l'ADAC*, qui a émis des propositions. Malheureusement, les suggestions présentées ne réservaient pas d'espace de confidentialité des échanges avec la secrétaire de mairie.

Les élu.es ont été sensibilisés à ce sujet lors de la réunion du conseil municipal de septembre dernier et des devis ont été demandés aux différents corps de métiers susceptibles d'intervenir sur ce projet.

Ont obtenu :

- Maçonnerie - Renaud Auclin : à la majorité
- Menuiseries - Yoann Buton : à la majorité
- Peintures - Emmanuel Roy : à la majorité
- Electricité - David Durand : à l'unanimité
- Carrelage/Plâtrerie – Johnny Mortreau : à la majorité
- Mobilier de bureau - Bureau Store : à l'unanimité
- Chaises rabattables - Goz : à l'unanimité

A noter que les élu.es parties prenantes des délibérations les concernant n'ont ni assisté aux débats, ni participé au vote. Dans un souci d'uniformité des locaux, et profitant de ces travaux, il est prévu un coup de neuf dans le bureau du maire.

Le plan projeté et des explications complémentaires en page 3.

* ADAC : Agence Départementale d'Aide aux Communes



Actu, Infos & News

Bienvenue à ...

Béatrice & Philippe BOUTTIER (Le Coude)
Muriel DÉPRET (Le Coude)
Mounia MARSOLLIER (Le Coude)
Anaïs DESMAY & Romain BONNAMY (Le Coude)

Décès de ...

Eliane DESTOUCHES - 15 septembre (La Duboiserie)
Gilberte POUDRET - 23 octobre (Château de la Noblaye)
Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles

Fermeture du Secrétariat

Le secrétariat de mairie sera fermé le mercredi 4 décembre et du 26 décembre au 3 janvier inclus.

Inauguration du nouveau Monument aux Morts

Près de 90 personnes étaient réunies le 9 novembre dernier pour l'inauguration du nouveau Monument aux Morts. Cette cérémonie a rassemblé, en présence de nos élu.es, Mme la Sous-Préfète fraîchement nommée, MM. le Député Baumel, le Sénateur Louault, Mme la Conseillère Départementale Raimond-Pavero, ainsi que des instances militaires telles que le Souvenir Français, l'Union Nationale des Combattants, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. 13 porte-drapeaux de communes avoisinantes ont également levé haut nos couleurs. 12 enfants de la commune ont égrené la longue liste des soldats de Lémeré tombés durant le conflit de 14-18 et 3 jeunes adultes ont salué l'Appel aux morts. Pieter Hoefman, créateur de l'édifice, a été invité à expliquer la symbolique qu'il a représentée lors de la réalisation ; celle-ci est d'ailleurs lisible sur le mur du cimetière.

Quelques remerciements pour clore ce chapitre :

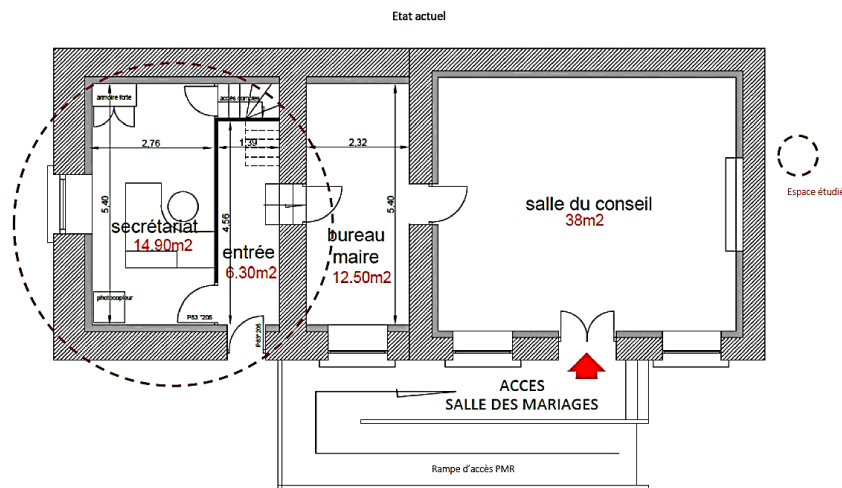
- tout d'abord, à M. Yves Métais, président de l'association des Anciens Combattants de Champigny-sur-veude pour son aide et sa parfaite connaissance du protocole particulier mis en place ce jour-là,
- aux parents qui ont permis à leurs enfants de participer activement à cette manifestation et ont ainsi contribué à sa réussite,
- à M. Robert Fourniau pour la réalisation du mât qui a servi à hisser le drapeau confectionné par Mme Echardour,
- aux élus de la commune qui ont permis la réalisation de ce nouveau monument,
- aux agents communaux qui ont œuvré à l'entretien du cimetière,
- aux habitants de Lémeré et participants civils à cette cérémonie,
- à celles et ceux, reporters d'un jour, qui ont pris des photos et des vidéos afin que la commune garde le souvenir cette journée particulière.

Avant de passer au cocktail déjeunatoire, la médaille de porte-drapeau a été remise par Mme la Sous-Préfète à M. Michel Glowacki de Champigny-sur-veude.

Un incident toutefois à noter le surlendemain de la cérémonie : tous les rubans accompagnant les gerbes de fleurs déposées ont été volés (pas de commentaire.....).



Réorganisation de l'espace accueil/secrétariat

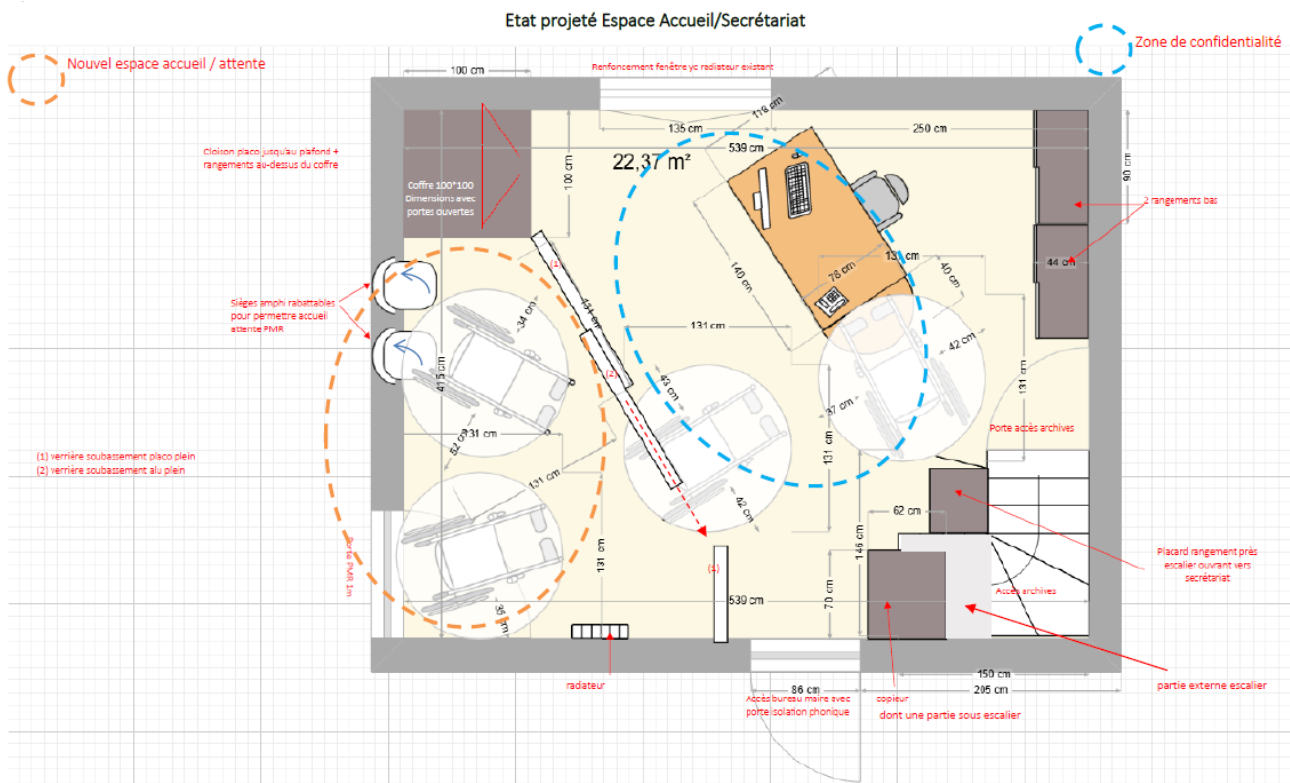


Etat des lieux

La disposition actuelle ne permet pas de recevoir des personnes à mobilité réduite dans de bonnes conditions au niveau du secrétariat.

La porte d'entrée n'est pas adaptée, la séparation secrétariat/couloir avec la cloison existante réduit considérablement l'espace.

Le mobilier de bureau n'est pas prévu à l'accueil de PMR.



Etat projeté (plan consultable en mairie)

Un élargissement du mur de façade d'environ 20 cm est prévu aux fins d'installation d'une porte d'entrée aux normes.

La cloison séparatrice va être abattue afin de créer une étendue globale plus lumineuse et plus vaste, favorisant la rotation d'un fauteuil PMR. Une cloison coulissante sera mise en place afin de garantir un champ de confidentialité des échanges.

La réorganisation de l'ensemble de la superficie devrait permettre des gains de place importants avec un ajout de rangements encastrés et adaptés, et peu ou pas de perte de place.

Toute la circulation PMR a été repensée, notamment par l'installation de sièges rabattables dans le nouvel espace accueil/attente, offrant ainsi un accueil plus adapté.

Le mobilier de bureau sera repensé pour l'accueil des PMR.

L'ensemble de ces travaux nécessite une rénovation globale des locaux et dans un souci d'harmonisation, l'actuel bureau du Maire, sera rafraîchi.

Pendant les travaux le secrétariat sera déplacé dans la salle du conseil.

Madame le Maire a étudié les possibilités de subventions permettant a minima entre 50 et 60% d'aides financières sur la globalité des travaux HT (32 521 € HT, soit 39025 € TTC) et des dossiers ont été déposés : Etat, Département, Fonds Territorial Accessibilité.



Les RV 2024

Voici le calendrier des manifestations connues à ce jour

La **cérémonie des Vœux**
est programmée le
vendredi 24 janvier 2025
à 19h dans la salle des fêtes

Arbre de Noël
Dimanche 15 décembre à 17h.

Les invitations sont en cours de distribution.

Biblio New'S

Réunion À Livre Ouvert
Jeudi 12 décembre à 17h
Locaux bibliothèque

56 nouveautés vous attendent
en ce mois de décembre



Concours

(où il n'y a rien à gagner)

Le contenu du panneau affiché sur la façade de la bibliothèque étant effacé par le nombre des années, un concours est lancé pour donner un nom à la bibliothèque avant de le faire ré-éditer.

Envoyez vos suggestions
d'ici le 20 décembre à :
commune-lemere@orange.fr



Pas de permanence de Mme le Maire en décembre

L'emploi du temps de Mme le Maire ne permet pas de tenir de permanences dans les deux prochains mois.
Pour tout rendez-vous, merci de vous adresser à la mairie

Mairie de Léméré - 1 rte de Sazilly
Tél : 02.47.95.70.36
@-mail : commune-lemere@orange.fr
Site : www.lemere.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00


Bibliothèque communale
Tél : 02.47.95.72.54
@-mail : biblio-lemere@orange.fr
Horaires d'ouverture

Lundi		17h00-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h00-12h00	

UN PEU DE FOLIE DANS CE MONDE D'AUSTÉRIÉ

du 2 au 20 décembre

RECONDUCTION OPÉRATION PULLS DE NOËL



Pour tout passage à la mairie avec votre pull de Noël, un petit cadeau vous sera offert. Préparez-vous à vous mettre à l'aise !

1 route de Sazilly - 37120 Léméré
02 47 95 70 36
commune-lemere@orange.fr / www.lemere.fr